

# TreatPaCS

## Brochure d'information pour les parents

Vous avez contacté une logopède parce que votre enfant bégaille.

Cette étape importante vous aidera, vous et votre jeune enfant, à trouver des réponses aux nombreuses questions que vous vous posez certainement et à aider votre jeune enfant à parler.

Nous savons désormais qu'il est très important que les enfants qui bégaiement bénéficient d'une aide avant l'âge de 6 ans. Une bonne coopération avec les parents des jeunes enfants qui bégaiement est tout aussi importante.

En Belgique, trois traitements du bégaiement sont principalement proposés - mais ils ont les mêmes résultats. De plus, votre logopède est formée à chacun de ces traitements.

Sur la base de l'expérience, nous savons que les trois traitements fonctionnent aussi bien l'un que l'autre, mais nous n'en avons pas la preuve scientifique. Afin de démontrer les résultats sur le plan scientifique également, un vaste projet de recherche a été lancé et le gouvernement belge (KCE : Kennis-Centrum/Centre d'Expertise) a débloqué des fonds à cette fin.

Votre logopède participe à cette recherche.

Nous vous remercions par avance de votre coopération en tant qu'enfant et parent.

### **TreatPACS**

'Treatment of Preschool age Children who Stutter' est une étude importante, à long terme et à grande échelle, menée selon les normes belges et internationales.

Votre enfant recevra aléatoirement l'une des trois prises en charge étudiées. Cette prise en charge se déroulera comme d'habitude, comme pour les enfants qui ne participent pas à l'étude. Toutefois, afin de garantir la neutralité de l'étude, nous ne saurons pas à l'avance quel traitement votre enfant recevra. Une fois que le logopède saura de quelle manière votre enfant sera traité, vous recevrez une explication détaillée de l'approche spécifique et de ce que l'on attend de vous.

### **Vie privée et sécurité**

TreatPaCS nécessite de collecter et conserver différentes informations à propos du bégaiement de votre enfant et sa prise en charge, informations que vous nous donnez ou que votre logopède recueille. Tout est enregistré de manière pseudonymisée, c'est-à-dire que toutes les informations sont codées par un pseudonyme.

La sécurité thérapeutique de votre enfant dans cette étude est garantie car le traitement est le même que celui que votre enfant pourrait recevoir chez un logopède en dehors du contexte de cette étude.

Le KCE fournit les ressources financières nécessaires à la réalisation de l'étude. Le collège Thomas More Mechelen-Anvers organise l'étude en collaboration avec l'Artevelde Hogeschool et l'Université de Liège. Les membres du centre d'essai de l'hôpital universitaire d'Anvers sont responsables de la gestion des données et du traitement statistique des résultats.

### **Déroulement de cette étude**

Votre enfant suit la thérapie comme tous les autres.

En outre, nous vous demanderons 8 fois de réaliser une vidéo à domicile et de remplir quelques courts questionnaires. Ces 8 fois sont réparties sur une période de 2 ans, plus une fois après environ 5 ans pour évaluer les résultats à plus long terme.

Cette dernière évaluation est distincte de la prise en charge. Pour chacune des 7 premières fois nous vous remercierons par un bon d'achat de 20 euros.

Une équipe de logopèdes, d'experts et, surtout, de parents ayant eux-mêmes suivi une prise en charge pour le bégaiement de leur enfant, nous ont donné leur avis sur la faisabilité de cette étude.

### **Votre logopède**

Nous soutiendrons et aiderons votre logopède autant que possible par le biais de consultations et d'intervisions. Votre logopède peut à tout moment faire appel à un expert pour chacun des trois traitements.

Vous pouvez lire tout cela dans le document « consentement éclairé ». C'est en signant ce document que vous nous indiquez votre volonté de participer à l'étude.

Merci beaucoup.